

**Libreville, le 04 Mai 2022**

Le Bureau Exécutif de la CPG a été installé le 24 Février 2017 au terme d'une élection libre et transparente, remportée sur la base d'un programme devenu depuis lors le Plan d'Action de notre institution.

L'objectif de ce plan était de moderniser la gouvernance de notre institution, vieille de plus de 60 ans, en recentrant son action sur les problématiques transversales (Emploi, Formation, Dette, Informel, Fiscalité, Social, PME, etc...), afin de construire une institution plus forte, plus inclusive et plus performante, au service du plus grand nombre de ses adhérents.

En Août 2020, au terme de son 1er mandat et après une élection ouverte et transparente, le Bureau Exécutif a été reconduit à la quasi unanimité des suffrages exprimés, confirmant par la même occasion la confiance de nos membres dans les réformes entamées pour moderniser l'organisation.

Parmi les principaux résultats obtenus depuis la mise en œuvre de ces réformes, on peut noter ;

- Un nouveau Code Pétrolier ;
- Un nouveau Code Minier ;
- Un nouveau Code du Travail ;
- La prolongation des discussions toujours en cours entre les entreprises des secteurs extractifs (Pétrole, Mines) et la BEAC sur la Réglementation des Changes ;
- Un partenariat renforcé avec l'AGANOR ;
- Le dépistage massif COVID 19 en entreprise ;
- La vaccination massive COVID 19 en entreprise ;
- L'annulation par le gouvernement de certaines dispositions fiscales (Taxe sur les transferts, Exonération fiscale des primes de logement dans la LF 2022) ;
- Le renforcement du rayonnement de la CPG à l'international (retour à l'Union des Patronats d'Afrique Centrale, redynamisation de certains Conseils d'Affaires, établissement d'un lien fort avec le MEDEF, rôle important de la CPG dans le cadre de la nouvelle Alliance des Patronats Francophones) ;
- Le renforcement de l'action de la CPG au Conseil d'Administration de la CNAMGS ;
- L'arrivée de deux nouveaux secteurs d'activités importants (Agro-industrie avec le Groupe OLAM, Santé avec près d'une vingtaine de pharmacies et une clinique) ;
- Contribution à la formulation du Projet de Loi pour les Investissements ;
- Redynamisation de la Fondation de la CPG, qui a appuyé pour près de 100M CFA le plan de riposte du gouvernement contre la COVID 19.

D'autres chantiers tout aussi importants sont en cours, parmi lesquels :

- La mise en place au sein de la CPG d'un écosystème favorable au développement de champions nationaux (Fonds de garantie de 60 milliards, outils d'accompagnement soft-skills et de formation en ligne, organisation de la sous-traitance dans le cadre du développement des chaînes de valeurs de la CPG, recherche de partenaires en joint venture à travers les organisations patronales partenaires à travers le monde, etc...) ;

- Partenariat avec le MEDEF pour la numérisation des contenus de formation professionnelle (projet ENCAF d'une valeur estimée à €10M) en appui aux efforts du gouvernement pour améliorer l'employabilité des jeunes gabonais.

La CPG prend donc acte du départ de certains de ses membres en désaccord avec ces nouvelles orientations, et demeure disponible pour envisager leur réintégration au moment opportun.

**A Propos de la CPG :** la Confédération Patronale Gabonaise est un regroupement d'entreprises représentant près de 70% du PIB et 80% de l'emploi formel au Gabon qui oeuvre pour promouvoir les actions et le développement des PME/PMI, pour défendre les intérêts économiques de ses adhérents et de participer aux négociations avec les pouvoirs publics. [www.lacpg.org](http://www.lacpg.org)

**Contact Presse**

Loic Kapitho - Communication CPG : [l.kapitho@touchinnovative.com](mailto:l.kapitho@touchinnovative.com) - +241 (0)77.41.95.17

Secrétariat Général CPG : [infocpg@lacpg.com](mailto:infocpg@lacpg.com) - +241 (0)11.44.44.45